



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 93825

Texte de la question

M. Gilles d'Ettore attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le manque de structures d'accueil des moins de six ans. La volonté gouvernementale était de créer un nombre de places suffisant en crèche, notamment afin de permettre aux femmes de reprendre une activité professionnelle après leur grossesse, évitant ainsi d'augmenter le nombre de chômeurs. Pourtant en France aujourd'hui 70 % des enfants sont encore gardés par un parent, un grand parent ou une connaissance ; seulement 10 % des tout-petits sont accueillis en crèche et 18 % chez une assistante maternelle avec un nombre total de places d'accueil de 300 000 sur la totalité du territoire. Compte tenu de la pression démographique, il apparaît essentiel de créer des places supplémentaires en crèche, haltes-garderies, jardins d'éveil... Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de mettre en place afin de faciliter l'ouverture de crèche par les collectivités et également par les entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Gilles d'Ettore](#)

Circonscription : Hérault (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93825

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12636

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)